



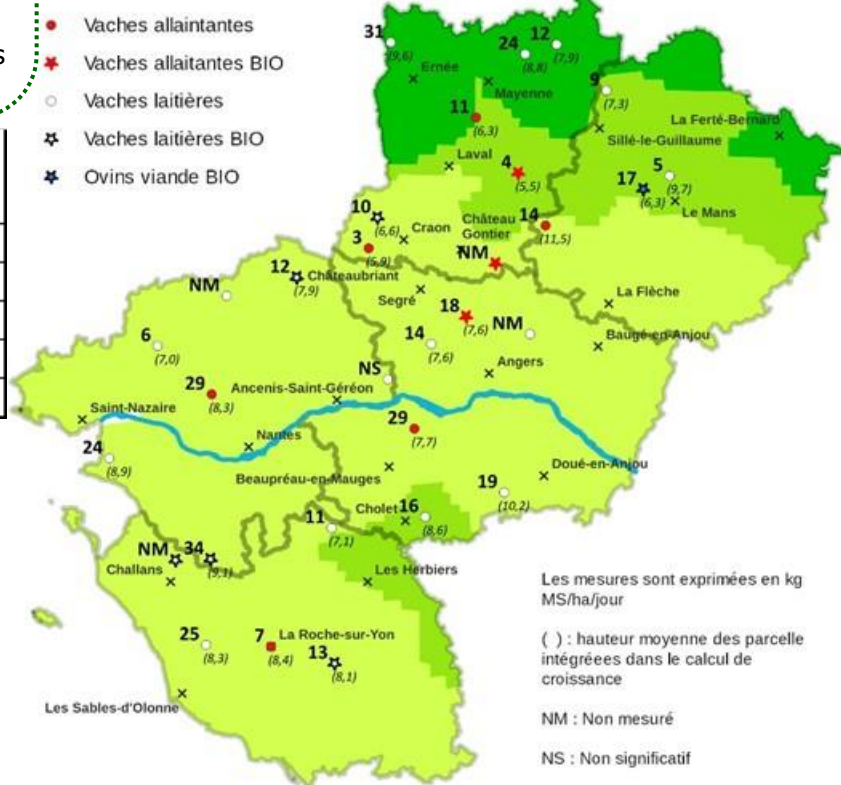
Valoriser la bonne valeur azotée de l'herbe d'automne

- Changer régulièrement de parcelle
- Décharger les parcelles
- Faire un diagnostic parasitisme sur les jeunes animaux

	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 30 au 14/10	Hauteur moyenne (cm)
Zone Nord	22	8,8
Zone Intermédiaire	10	9,1
Zone Sud	Nord Loire	7,7
	Sud Loire	8,5
MOYENNE REGION	16	8,4

La pousse de l'herbe sur les 15 premiers jours d'octobre reste limitée (de 10 à 30 kg MS/ha/j) selon la qualité des prairies et le niveau des précipitations obtenues en septembre. Elle peut continuer ainsi voire repartir plus fortement à la faveur des précipitations annoncées sur la semaine à venir.

Le pâturage d'automne n'est pas fini !



Valoriser la bonne valeur azotée de l'herbe d'automne

Le retour des précipitations depuis cet été - et en cette période automnale - sur un sol chaud favorise la minéralisation de la matière organique du sol. Combinée avec un développement important du trèfle dans les prairies cet été, l'herbe d'automne est très souvent riche en protéines (18% ou plus de MAT) mais plus faible en énergie que l'herbe du printemps (0,05 UFL/kg de MS en moins). Elle se combine donc très bien avec un maïs ensilage riche en amidon comme les maïs de 2023.

Pour les élevages très herbagers (plus de 50 ares de pâture/UGB) qui ont plus des 2/3 de la ration en herbe, principalement pâturée, il n'est pas nécessaire en général d'apporter de correcteur azoté pour équilibrer les fourrages. C'est la période des économies !

En troupeau allaitant et pour la finition d'animaux à la pâture on veillera à compléter l'herbe pâturée d'automne par de l'énergie sous forme de maïs ensilage ou de céréales aplaties. Revoir le rationnement avec ses conseillers habituels pour les différentes catégories d'animaux. Faire ingérer de la fibre est cependant nécessaire pour éviter de gaspiller cette herbe d'automne, surtout en période pluvieuse. Du foin à disposition en permanence ou distribué à l'auge avant d'aller pâturer est une bonne solution pour ceux qui n'ont pas ou peu de maïs à apporter.

Changer régulièrement de parcelles

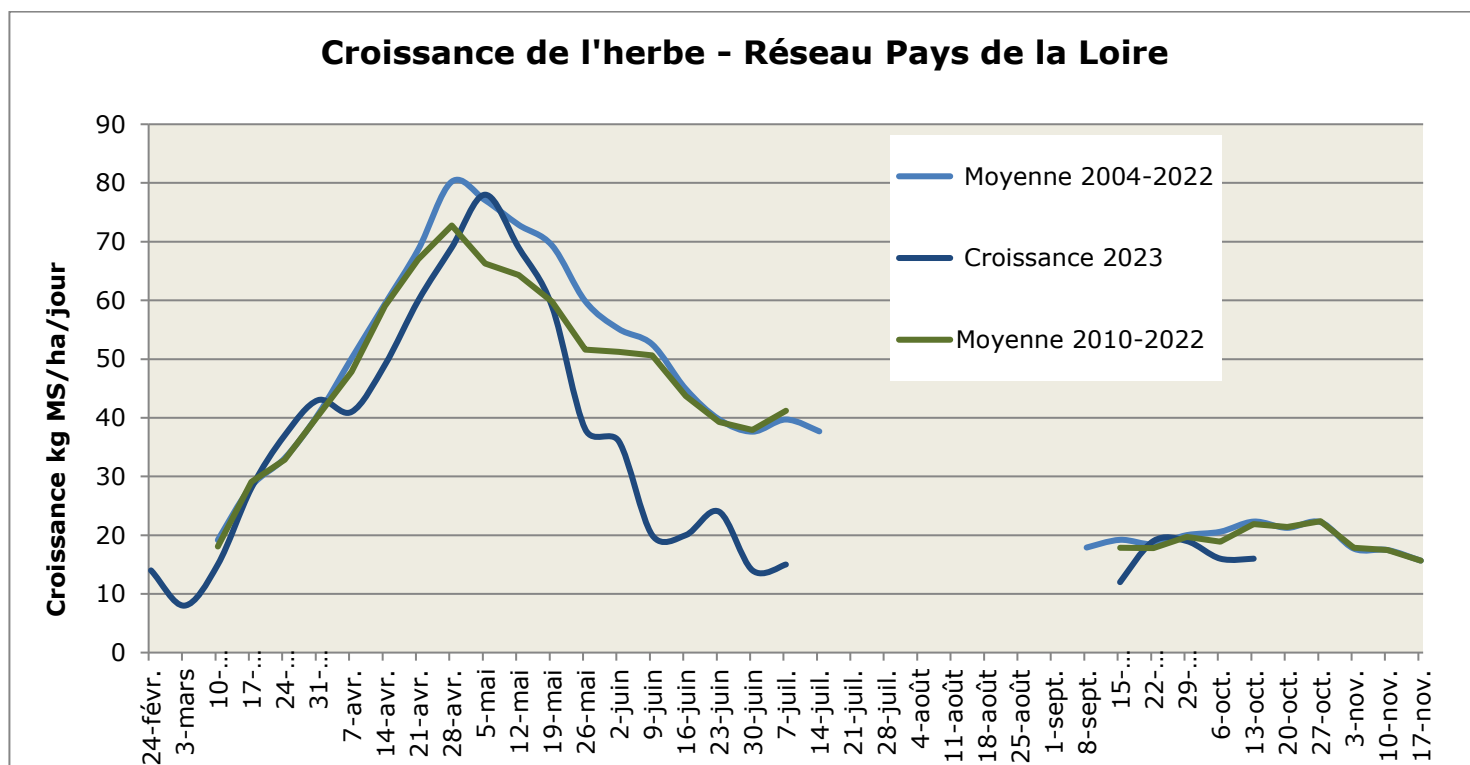
Comme au printemps, il est conseillé d'adopter un pâturage tournant pour mieux faire consommer l'herbe présente dans les pâtures. On changera de parcelle tous les 1 à 3 jours. En cas de fortes pluies annoncées dans la journée, on privilégiera les parcelles parking voire on laissera les vaches laitières en bâtiment pour éviter qu'elles ne souillent l'herbe présente en quantité dans la pâture.

La portance très bonne en ce moment pourra se dégrader temporairement mais le sol a « soif » et la portance pourra s'améliorer à nouveau rapidement après les averses envisagées de 10 à 20 mm. Le pâturage est envisageable au moins jusqu'en novembre prochain, tant qu'on n'a pas eu 70-80 mm en cumulé sur octobre.

Décharger les parcelles et faire un diagnostic parasitisme

Pour ceux qui n'ont plus beaucoup de stocks d'herbe sur pied, il est temps de commencer à décharger les parcelles en rentrant les animaux les plus jeunes, notamment les génisses de l'année qui ont pâturé depuis cet été.

A la rentrée en stabulation, une coprologie est vivement conseillée pour faire un diagnostic pertinent du niveau d'infestation parasitaire et éviter le systématique coûteux et parfois inutile. Parlez-en à votre conseiller d'élevage qui peut vous proposer des kits copro très simples d'utilisation.



Bulletin pousse de l'herbe Pays de la Loire, une action partenariale :

Chambre d'agriculture Pays de la Loire 02 53 46 62 28 www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

SEENOVIA 02 43 64 12 64 www.seenovia.fr



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE